



Conseil de sécurité

Distr. générale
24 mai 2021
Français
Original : anglais

Lettre datée du 17 mai 2021, adressée au Président du Conseil de sécurité par les Missions permanentes de l'Angola, du Congo et de la République centrafricaine auprès de l'Organisation des Nations Unies

Les Missions permanentes de la République d'Angola, de la République du Congo et de la République centrafricaine auprès de l'Organisation des Nations Unies souhaitent rappeler la note verbale de la Mission permanente de l'Angola en date du 19 février 2021, dans laquelle il est demandé au Conseil de sécurité de convoquer une réunion spéciale pendant la présidence du Royaume-Uni. Cette note verbale est restée sans réponse et depuis lors, les événements suivants se sont produits.

Le 20 avril 2021, à l'invitation de João Manuel Gonçalves Lourenço, Président de la République d'Angola et Président en exercice de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, un mini-sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Conférence internationale a eu lieu à Luanda pour examiner la situation politique et les conditions de sécurité en République centrafricaine.

Le mini-sommet s'est déroulé en présence des personnes suivantes : Denis Sassou Nguesso, Président de la République du Congo et Président en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale ; Paul Kagame, Président du Rwanda ; Faustin Archange Touadera, Président de la République centrafricaine.

Les participants au mini-sommet des chefs d'État et de gouvernement ont réaffirmé le mandat donné aux Présidents en exercice de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, à savoir d'entreprendre les démarches nécessaires auprès du Conseil de sécurité pour lever l'embargo sur les armes imposé à la République centrafricaine.

À cet égard, les Missions permanentes de la République d'Angola, de la République du Congo et de la République centrafricaine réitèrent qu'il est urgent et essentiel de vous prier de convoquer une réunion virtuelle spéciale avec les chefs d'État de la République d'Angola et de la République du Congo afin d'examiner toutes les questions relatives à la situation politique et aux conditions de sécurité en République centrafricaine.



Les Missions permanentes de la République d'Angola, de la République du Congo et de la République centrafricaine demandent que la présente lettre soit distribuée comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadrice,
Représentante permanente de la République d'Angola
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Maria de Jesus **dos Reis Ferreira**

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de la République du Congo
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Raymond Serge **Balé**

Le Chargé d'affaires par intérim de la Mission
permanente de la République centrafricaine
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Marcien Aubin **Kpatamango**
